



Parc des Expositions : Bordeaux Métropole acte la fin de la concertation et engage une nouvelle phase de transformation

Bordeaux Métropole a clôturé ce mardi 8 juillet la concertation préalable au projet de renouvellement du Parc des Expositions (PEX), par une dernière réunion publique organisée sur site. Initiée le 8 avril dernier et marquée par plus d'une quinzaine de temps forts, cette concertation a mobilisé plus de 400 participants — grand public, acteurs économiques et professionnels du secteur événementiel — autour d'un objectif : concevoir collectivement l'avenir de ce site stratégique pour la métropole.

Un projet structurant à l'échelle du territoire métropolitain

Le Parc des Expositions représente un levier économique majeur, avec 150 M€ de retombées annuelles sur le territoire et 3 000 emplois directs et indirects générés par son activité. Implanté sur un foncier de 62 hectares, au cœur d'un quartier en mutation, le PEX s'insère dans un environnement d'équipements majeurs (Stade, Vélodrome, centre aquatique, Data Center, Jallère) et dans la dynamique des Portes métropolitaines, démarche de requalification urbaine portée par Bordeaux Métropole.

Construit dans les années 60, le Hall 1 — qui cumule aujourd'hui vétusté, surconsommation énergétique, défauts d'usage et inadéquation fonctionnelle — doit être remplacé. La Métropole assume pleinement cette orientation, validée par une large majorité des participants à la concertation, au profit d'un nouveau hall modulable, économe et mieux intégré dans son environnement.

Une méthode fondée sur l'écoute et l'anticipation

Engagée très en amont, la démarche de concertation a permis de poser les bases d'un projet partagé, pensé à l'échelle du quartier autant qu'à celle du site. Les thématiques abordées ont couvert :

- le diagnostic du Hall 1 (état structurel, usages, rôle dans la destination Bordeaux Métropole) ;
- la place de la façade et la valorisation du patrimoine architectural des années 60 ;
- les nouveaux usages à intégrer au site (événements professionnels et grand public, loisirs, services, restauration, activités de proximité...) ;
- l'ouverture du site sur le quartier, en lien avec les habitants et les projets connexes (Jallère, berges du lac...) ;
- la renaturation et la transition écologique (désimperméabilisation, GEMAPI, ENR, réemploi...) ;
- la mobilité et l'accessibilité, notamment lors des événements de grande affluence.

Cette diversité de sujets a permis d'enrichir le programme de renouvellement, tout en consolidant les orientations stratégiques du projet. Bordeaux Métropole a

notamment réaffirmé sa volonté de faire de ce site un parc hybride mêlant événementiel et vie quotidienne, au service d'un quartier plus vivant et moins monofonctionnel. Le futur projet intégrera également des services, commerces, espaces de restauration ou équipements de proximité, afin que le site soit actif tout au long de l'année.

Cap sur les études de faisabilité

À la suite de cette concertation, une phase d'études de programmation va s'ouvrir, associant à nouveau les usagers et les forces vives du territoire. Elle visera à préciser le dimensionnement du nouveau Hall 1, les modalités d'intégration paysagère, les complémentarités à développer avec le quartier et les solutions de valorisation de l'histoire du site. La façade du Hall 1, qui constitue une barrière physique importante et dont les caractéristiques techniques ne permettent pas son maintien, ne sera pas conservée.

La Métropole reste attentive aux attentes exprimées tout au long de la concertation. Si des divergences ont pu émerger — notamment autour du devenir du Hall 1 — elles ont été abordées avec transparence. L'enjeu désormais est de traduire les ambitions économiques, urbaines et écologiques du projet dans un programme opérationnel soutenable et cohérent avec les trajectoires métropolitaines de sobriété foncière et de mutation des grands équipements publics.

Une nouvelle étape vers un quartier métropolitain du XXI^e siècle

À travers ce projet, Bordeaux Métropole affirme sa volonté d'accompagner la transition des grands sites urbains en intégrant les impératifs de résilience, de mixité des usages, et de développement économique. Le Parc des Expositions, demain, ne sera plus uniquement un lieu d'événements ponctuels, mais un pôle de vie, d'emplois et de services, connecté au Lac et aux quartiers environnants, capable de rayonner à l'échelle régionale et nationale.

Contacts presse

Virginie Bougant

06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23